

Les premiers documents de travail du CT du 10 décembre ont été communiqués par le chef d'organisme.

Le SNCTA se satisfait de voir inscrite à l'ordre du jour une proposition de TDS XP, alors que le projet initial de l'administration visait à contraindre les contrôleurs en poussant les curseurs de l'arrêté 2002. Le cadre XP permet de répondre aux enjeux de la reprise du trafic, tout en offrant aux contrôleurs des garanties fortes sur la durée des vacances et le travail en équipe.

Néanmoins, si le TDS présenté dans le dernier Flash Info est repris tel quel, certaines modalités restent à préciser pour offrir un cadre opérationnel et social pleinement satisfaisant pour l'ensemble des contrôleurs de CDG.



CDG a traversé une période chaotique depuis 2020. Le SNCTA espère un accord équilibré pour les contrôleurs, autour de l'organisation du travail et de la reprise de trafic.